



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 janvier 2006

Règlement intérieur de la semaine de la culture

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 janvier 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 janvier 2006

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2006

DELIBERATION D20060005

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Depuis 2005, la ville de Niort propose à 48 enfants des classes de CM1, CM2 et 6^{ème} de participer à une semaine de sensibilisation à la création artistique, au contact d'artistes professionnels.

Les objectifs sont les suivants :

- sensibiliser les enfants à la démarche de création artistique ;
- permettre l'initiation à la pratique d'activités artistiques ;
- favoriser le contact entre les artistes et les participants ;
- favoriser l'interdisciplinarité entre les artistes (ex : théâtre, danse, cirque, photographie, arts plastiques, musique etc.) ;
- favoriser la rencontre d'approches artistiques différentes (artistes évoluant dans des projets artistiques différents, issus de compagnies professionnelles différentes) ;
- favoriser la mixité sociale et culturelle du public.

Modalités d'inscription

Le représentant légal devra se présenter à la mairie muni des documents nécessaires à prouver son domicile et à calculer son quotient familial (pour les Niortais). Les enfants hors Niort auront la possibilité de s'inscrire en fonction des places disponibles.

Procédure de paiement des inscriptions :

Le paiement s'effectuera dans le cadre de la procédure comptable règlementaire.

La facturation sera générée automatiquement après l'inscription.

Le montant de la cotisation sera réglé à la trésorerie municipale par carte bancaire, chèques bancaires ou postaux, en espèces ou par chèques loisirs.

Tarification :

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la politique sociale de la ville de Niort. Aussi, les droits d'inscription à la semaine sont fixés en fonction des quotients familiaux pour les Niortais et sont forfaitaires pour les hors Niort.

Imputation : 70.330 70631 04.397 pour un montant prévisionnel de 2 800 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter les modalités de paiement des inscriptions ;
- approuver le règlement intérieur ci-joint;
- autoriser le Maire à percevoir les droits d'inscription.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)